



SUJET : HOPITAL DIRECTEUR DRH SOCIAL STATUT SYNDICATS MEDICO-SOCIAL

Le SNCH quitte une réunion au ministère sur les référentiels métiers

PARIS, 8 mars 2010 (APM) - Le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH) a annoncé lundi dans trois communiqués différents avoir "claqué la porte" d'une réunion au ministère de la santé sur les référentiels métiers des directeurs d'hôpital, des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (D3S) et sur les directeurs de soins.

Dans un communiqué relatif aux directeurs d'hôpital, il indique qu'il s'agissait de la "énième réunion" sur les référentiels métiers.

Il précise qu'à la suite des engagements pris sur l'ouverture de négociations statutaires par Roselyne Bachelot en novembre 2009 (cf dépêche APM SNMK5001), il attend de "vraies négociations sur la valorisation du métier de directeur d'hôpital" et non "un débat truqué visant à argumenter une fusion DH-D3S".

"A travers l'étude du référentiel métier, il existe une volonté non affirmée d'étudier tous les points communs des deux corps pour avoir des référentiels ayant le plus de points communs possibles dans le but d'une possible fusion des deux corps", explique-t-on au SNCH.

Dans son communiqué sur les D3S, demandant aussi des négociations statutaires, il "rappelle" qu'un protocole signé en 2008 prévoyait une réévaluation du régime indemnitaire pour 2011.

Dans un troisième communiqué, le SNCH dénonce également "l'oubli systématique" des directeurs de soins et demande une "vraie reconnaissance" statutaire pour ces professionnels.

Les autres syndicats de cadres hospitaliers ont pour leur part maintenu leur participation à la réunion organisée lundi par le ministère sur les référentiels métiers, ont indiqué à l'APM le secrétaire général du Syncass-CFDT, Michel Rosenblatt, et le secrétaire général du syndicat des cadres hospitaliers Force ouvrière (CH-FO), Christian Gatard.

"Depuis ce matin, nous avons parlé des trois référentiels métiers, concernant respectivement des DH, les D3S et les directeurs de soins", a relaté Michel Rosenblatt, joint lundi après-midi au cours de la réunion, en affirmant qu'une fusion entre le corps des DH et celui des D3S n'était pas à l'ordre du jour.

Pour le Syncass, il est d'autant plus important de "réussir" cette phase sur la rédaction de nouveaux référentiels métiers en tenant compte des nouvelles responsabilités données par la loi hôpital, patients, santé et territoires (HPST) aux directeurs, que la première phase de discussions avec le ministère sur les décrets statutaires "a été

catastrophique" pour les corps de DH et des D3S.

"L'actualisation des référentiels professionnels est indispensable pour la formation et pour la reconnaissance des responsabilités dans la carrière, la rémunération et les conditions d'exercice", explique le syndicat dans un communiqué.

Il précise que les projets contiennent encore de "sérieux blocages" et que la discussion doit "approfondir le contenu des responsabilités pour les décrire pleinement".

Le Syncass-CFDT et le CH-FO, qui a diffusé aussi un communiqué, annoncent que les négociations sur les questions indemnitaires et les emplois auront lieu le lundi 15 mars et le mercredi 14 avril pour les DH, et le lundi 12 avril pour les D3S.

"Il était temps que l'on rentre dans une phase un peu plus concrète et que l'on revalorise le métier de directeur", a commenté à l'APM le secrétaire général du CH-FO, Christian Gatard, qui fait part de l'inquiétude dans le secteur hospitalier face à la volonté du ministère de réduire les effectifs.

Christian Gatard estime que les travaux réalisés sur les référentiels métiers aboutissent à des résultats "satisfaisants" pour les trois corps.

Interrogé sur une fusion éventuelle des corps des DH et des D3S, il estime que cela n'a plus beaucoup de sens de les maintenir séparés dans la mesure où une partie des champs de leurs métiers se rapprochent.

san/ab/APM polsan
redaction@apmnews.com

SNNC8002 08/03/2010 16:54 ACTU